



FEUILLE PAROISSIALE

DE SAINT JEAN XXIII

Dimanche 25 janvier 2026

Un « Concile Provincial »

Tous les renseignements viennent de : <https://concileprovincial.fr/>

Vidéo qui le présente : <https://www.youtube.com/watch?v=y2dLE30cBks&t=135s>

Ce concile provincial se déployera en trois temps :

Une phase de consultation

des néophytes, catéchumènes, accompagnateurs du catéchuménat, prêtres et paroisiens. Cette phase débutera par une célébration en diocèse ou en paroisse le dimanche 25 janvier 2026 (fête de la conversion de saint Paul) et s'achèvera le 1er juillet 2026.

Une phase de délibération

au cours de laquelle l'assemblée conciliaire se rassemblera à trois reprises pour travailler à partir du fruit de la consultation et faire des propositions d'orientations aux évêques. Cette phase débutera par l'ouverture solennelle du concile le dimanche 31 mai 2026 (fête de la Sainte Trinité) et s'achèvera au terme de la 3e session de l'assemblée, fin mai 2027.

Une phase de réception officielle des décisions conciliaires

dans chacun des diocèses, une fois la *recognitio* romaine obtenue. Cette phase pourrait débuter à la Toussaint 2027.

Qu'est-ce qu'un Concile Provincial ?

Un concile c'est une assemblée où l'on se retrouve pour discuter de sujets importants et se fixer des règles communes. On a tous en tête, le concile Vatican II, ce rassemblement des évêques du monde entier, mais, au début du christianisme, ça se vivait souvent au niveau d'une province. Depuis Vatican II, justement, invitation est faite aux évêques d'une province de discerner quant à la pertinence de convoquer un concile. Depuis, seulement 7 conciles provinciaux ont eu lieu dans le monde. Le dernier fut celui la Province de Lille, célébré sous la présidence de Mgr Laurent Ulrich, alors archevêque de Lille.

Le concile provincial a le pouvoir de fixer des règles pour les diocèses concernés... pour peu, évidemment, que ces règles soient en accord avec le droit universel de l'Église. On ne peut pas décider quelque chose pour nous sans prendre en compte que l'on fait partie de l'Église universelle ! Une fois le concile achevé, le fruit de notre travail sera présenté à Rome pour qu'il soit reconnu.

On va vivre un concile et non un synode car c'est ainsi que cela s'appelle quand une telle démarche a lieu au niveau d'une province... mais c'est bien dans l'esprit d'une démarche synodale, d'un « marcher ensemble », que nous allons vivre ces 2 prochaines années.

Pourquoi un concile maintenant ?

Parce que de plus en plus d'adultes et d'adolescents frappent à la porte de nos paroisses pour demander le baptême, la communion et la confirmation. Et nous voulons rendre grâce pour ce don que Dieu fait à nos églises, pour ces « *nouvelles pousses* » ! Tel est le sens du mot « *néophyte* » qui est employé pour parler de ceux qui viennent d'être baptisés. Un concile c'est d'abord une célébration !

Rendre grâce, d'abord, mais aussi réfléchir car ces néophytes nous bousculent par leurs itinéraires inattendus et par leur affirmation simple et joyeuse de la foi. Ils cherchent une communauté fraternelle, accueillante et priante. Leur accompagnement, leur formation et leur accueil dans nos communautés chrétiennes est un véritable défi auquel nous devons répondre avec sérieux. D'où la convocation de ce Concile. Dans sa 1^{re} lettre adressée à l'Église de France, le pape Léon XIV nous invite à un renouveau missionnaire. Ce concile se veut en être un signe.

Et puis, nous sommes tous concernés ! J'imagine qu'il n'y a pas une paroisse, dans la province, qui n'ait eu des catéchumènes à accompagner ces dernières années.

Ce Concile, qui plus est, aura lieu au moment où nous fêterons les 60 ans de la création de notre province ecclésiastique avec ses nouveaux diocèses. Ce sera une belle occasion de vivre un moment de communion-missionnaire.

Quels sont les enjeux qui seront portés ?

C'est l'assemblée qui les déterminera mais en voici déjà quelques-uns :

- Comment être attentif aux 3 sacrements de l'initiation chrétienne et à ne pas focaliser que sur le baptême ou encore la confirmation ?
- Comment accueillir chacun, dans sa singularité, là où il en est ?
- Comment impliquer plus les communautés paroissiales dans l'accompagnement des catéchumènes et l'incorporation des néophytes ?
- Comment aider les néophytes à trouver leur place dans nos paroisses ?
- Comment nous laisser bousculer, nous vieux baptisés, par la foi et l'enthousiasme de ces nouvelles pousses sans chercher à les faire rentrer dans nos habitudes pastorales ?
- Comment former non seulement au baptême mais à la vie chrétienne ?

Quelle est la réalité du catéchuménat aujourd'hui dans notre Province ?

Ils ont été 2 652 à être baptisés dans notre province, quant aux adultes confirmés, ils sont encore plus nombreux. Pour la France ça correspond à une augmentation de 45 % par rapport à l'année précédente.

Quelles sont les caractéristiques des néophytes d'aujourd'hui ?

Il y a autant de profils que de néophytes, évidemment... Ils sont d'origines culturelles variés, plutôt jeunes. Ils sont venus frapper à la porte de l'Église suite à une rencontre avec un chrétien qui les a touché, à une réflexion approfondie ou sur un coup de tête. Ils ont vécu une expérience mystique ou tout du moins mystérieuse. Ils sont encouragés par leur famille ou, au contraire, ils bousculent un peu leur entourage. Les demandes de baptêmes ont lieu surtout en milieu urbain mais pas que. La plupart viennent de familles d'origine chrétienne. Beaucoup témoignent d'avoir ressenti de Dieu dans leur enfance alors que leur famille était indifférente.

Comment cela va se passer ?

Une équipe de pilotage nommée par les évêques a été constituée (avec deux représentants par diocèse).

Le dimanche 25 janvier, jour de la Conversion de saint Paul, une célébration dans chaque diocèse marquera l'**ouverture de la 1^{re} étape du Concile : la consultation**. Celle-ci se déroulera dans les paroisses et les diocèses jusqu'à l'été.

Le Dimanche 31 mai, après-midi, à la cathédrale Notre-Dame de Paris, aura la célébration d'**ouverture du Concile** en présence des délégués qui auront été appelés à participer au travail de l'assemblée Conciliaire. Celle-ci se réunira à 3 reprises, dans le courant de l'année scolaire 2026-2027 de manière à produire un document final qui sera, après discernement des évêques, présenté à Rome pour être « reconnu ».

Vers la Toussaint 2027 pourront être, alors, publiés les « **actes conciliaires** ». Commencera, alors, dans chaque diocèse la phase, très importante, de réception du concile.

Ce Concile, qui plus est, aura lieu au moment où nous fêterons les 60 ans de la création de notre province ecclésiastique avec ses nouveaux diocèses. Ce sera une belle occasion de vivre un moment de communion-missionnaire.

Prière pour le concile

*Dieu notre Père qui prends soin du monde que tu aimes
Et qui conduis l'Église à travers l'histoire,
Tu lui envoies sans cesse des hommes et des femmes par qui Tu la renouvelles.
Tu nous inspires de réunir un concile provincial en Île-de-France
Pour que d'un cœur unanime nous accueillions ceux que Tu as appelés
À suivre ton Fils : Qu'ils trouvent leur place parmi nous !
Donne-nous ton Esprit Saint : qu'il mette en nous un souffle nouveau !
Par Jésus le Christ Notre Seigneur. Amen*

« Messe Assemblée Paroissiale Conciliaire » à Jean XXIII
Dimanche 8 mars 2026 9h à 11h30



Dimanche 25 janvier 2026 - Quête pour les Séminaires

Quête en faveur de l'Œuvre des Vocations qui contribue au financement de la formation des près de 130 séminaristes et jeunes en année de fondation spirituelle pour les 8 diocèses d'Île-de-France.

Plusieurs moyens de donner : par le biais des tracts-enveloppes à disposition dans les églises et sur le site <https://www.oeuvredesvocations.fr>

Et si on parlait Fraternité"S" Missionnaires?!

Jeudi 29 janvier à 20h30 à l'évêché (galette à 20h15)

La pastorale des quartiers populaires organise une soirée pour aider à organiser la naissance de fraternités localement ou de rendre visible celles qui existent déjà. Voir flyer joint " Cette soirée s'adresse aux référents des quartiers, aux animateurs de fraternités, aux personnes qui cherchent à créer des fraternités et toutes les personnes engagées dans la cette pastorale.



« L'intelligence artificielle, parlons-en ! »

Jeudi 29 janvier à 20h30 à l'évêché

Avec le père Éric Charmetant, jésuite,

Professeur de philosophie aux facultés Loyola Paris, Ingénieur ENSTA



Lumière de l'Espérance - Dimanche 8 février de 15h à 18h à l'évêché

Vivre un temps fraternel personnes ayant un handicap ou n'en ayant pas à l'invitation de la Pastorale des Personnes ayant un Handicap et de la Pastorale de la Catéchèse Spécialisée

Au programme : Ateliers, crêpes, messe - Venez nombreux et invitez !

Pèlerinage paroissial - Cathédrales d'Amiens et de Beauvais

Samedi 14 mars 2026

Départ 6h de Jean XXIII, retour 19h30/20h

Prix : Adulte 45€ - Moins de 18 ans 30€

Si difficulté financière, venez parler

Inscription dès maintenant si possible



Paroisse Saint Jean 23

9, Rue Rabelais – 94430 Chennevières-sur-Marne Tel.: 01 45 76 55 20.

email: eglisesaintjean23@gmail.com ; www.cathochampigny.fr ; www.bruno-cadart.com

Accueil : Mercredi 17h-18h et samedi 10h-12h

Père Bruno Cadart : 07 83 59 91 67 eglisesaintjean23@gmail.com

Messes : dimanche à 9h et 10h30 Mercredi et jeudi à 18h

Mardi et vendredi à 18h à l'ndsc de Coeulilly 28, rue Colombe Hardelet à Champigny

L'église est ouverte de 8h à 20h